

La separation de fait comme cause de divorce

Par **Smosmo61**, le **16/02/2015** à **13:29**

bonjour

j'ai besoin de votre aide pour traiter ce sujet théorique. En fait après mes recherches je n'ai rien trouvé de consistant pour argumenter: voici la question

"A la suite d'un jugement de rejet d'une demande de divorce, l'époux succombant empêche son épouse de réintégrer le domicile conjugal. Quelques années après, il réintroduit une autre demande de divorce en se prévalant du moyen de la séparation de fait continue depuis trois ans au moins. Quelle réponse juridique lui donnerez-vous ?"

je sais qu'il existe deux sortes de séparation qui peuvent donner lieu au divorce cependant je ne sais dans laquelle classer celle-ci. MERCI